

Blois, le 22 novembre 2019

## INAUGURATION DU COLLÈGE LOUIS PASTEUR À MORÉE

### Un chantier d'envergure de 9 millions d'euros

La profonde rénovation du collège de Morée a coûté 9 millions d'euros, financés à 100% par le conseil départemental de Loir-et-Cher.



Le financement et la rénovation se sont écoulés sur 2 ans ½. Les principales dépenses ont été occasionnées par le gros œuvre (1.5 million d'euros), la plomberie, le chauffage, la ventilation (977 000€) et, le traitement et l'isolation des façades (pour environ 701 000€).

Cet investissement est très important au regard des 50 millions d'euros que le conseil départemental consacre chaque année en termes d'investissement tous projets confondus sur le territoire : voiries, solidarités, bâtiments... À titre comparatif, en 2018, le département a consacré 6.9 millions d'euros pour les travaux dans les collèges, 6.2 millions d'euros en 2019 et prévoit un montant de 11.4 millions d'euros pour 2020.

#### Éléments de contexte :

Construit en 1962, le collège Louis Pasteur de Morée connaît un accroissement constant de ses effectifs. Pour répondre à cette situation, des bâtiments modulaires créant six nouvelles salles de classe ont été installés en 2011 et 2012. A la rentrée 2019/2020, le collège compte 332 élèves dont 304 demi-pensionnaires et 28 externes + 12 élèves en classe Ulis. Pour tenir compte des prévisionnels d'augmentation envisagés, il a été décidé de calibrer la capacité d'accueil du collège à 400 élèves répartis sur 16 divisions.

Afin de rendre l'établissement plus accessible, d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves et des conditions de travail plus adaptées aux professeurs et à l'ensemble des agents du département, l'Assemblée départementale a décidé de réaliser d'importants travaux via un vaste programme de démolition/reconstruction et restructuration de l'existant. Ces travaux ont eu lieu en majeure partie en site occupé, en plusieurs phases :

- 1/ Démolition/reconstruction de bâtiments, suppression des six salles de classes préfabriquées,
- 2/ Architecture et cadre de vie : **toutes les salles de classes ont été entièrement rénovées et agrandies.** La volonté du département est d'offrir aux élèves et aux enseignants un collège dont les

---

#### CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ambiances sont propices à la réussite. L'objectif est de gommer l'image désuète du collège en y apportant une touche de modernité,

3/ **Amélioration de la sécurité à l'entrée du collège** : création d'un parvis sécurisé et d'une zone de cheminement pour les élèves depuis les cars scolaires,

4/ **Améliorations fonctionnelles** : repositionnement de l'infirmier, de la loge et de l'administration, agrandissement du CDI et du préau et création d'un foyer,

5/ **Création d'une salle polyvalente** (cours de théâtre, réunion, etc...) dans l'ancien pavillon,

6/ Pôle **restauration** : mise aux normes de la production culinaire,

7/ Réalisation d'un **parking** sécurisé pour le personnel et les enseignants (acquisition d'une parcelle de terrain de 770 m<sup>2</sup> en 2015).

8/ Améliorations dans le **gymnase** : isolation intérieure, remplacement de l'éclairage de la salle de sport et vestiaires remis au propre.

*La surface du collège est de 3418m<sup>2</sup>  
(hors logements professionnels).*



### Calendrier des opérations :

- Concours de maîtrise d'œuvre : début 2015
- Obtention du permis de construire : mai 2016
- Démarrage des travaux : début 2017 - Rénovation de la cuisine : juillet août 2017
- Livraison du bâtiment neuf : Pâques 2018
- Livraison des extérieurs : septembre 2019 - Fin des travaux : septembre 2019 - Inauguration : Novembre 2019

---

### CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12